



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE

Informations relatives au budget 2020 et au compte de taxes

Le budget 2020 de la Ville de Carignan a été adopté par les membres du conseil municipal le mercredi décembre 2019.

11

TAXE FONCIÈRE DU 100 \$ D'ÉVALUATION POUR 2020

Résidentielle	0,557
Non résidentielle	1,444
Agricole	0,557
Générale infrastructures - Voirie	0,036

Tarif par logement	Bassin usine d'eau	Sainte-Thérèse	Carignan sur le Golf
Tarif assainissement des eaux	282 \$	93 \$	249 \$
Tarif eau	144 \$	172 \$	288 \$
Tarif ordures	180 \$	180 \$	180 \$
Tarif matières organiques	56 \$	56 \$	56 \$

COMPTE DE TAXES

Vous trouverez ci-joint votre compte de taxes 2020. Si le montant est supérieur à 300 \$, vous pouvez acquitter le montant total en trois (3) versements durant l'année.

***Attention : il n'y a pas de rappel pour les 2^e et 3^e versements.** Nous vous suggérons de joindre au paiement de votre 1^{er} versement deux chèques postdatés dont le montant correspond aux 2^e et 3^e versements de votre compte de taxes. Ceux-ci vous éviteront des frais de retard. Prenez note que ces chèques tiennent lieu de reçus.

	Le compte de taxes peut être acquitté de diverses façons :
1^{er} versement = mercredi 4 mars 2020	<ul style="list-style-type: none">Par chèques postdatés transmis par la poste (2555, chemin Bellevue, Carignan, J3L 6G8) ou en personne ;Au comptoir du Service aux citoyens <u>par paiement Interac ou chèque</u> (paiement comptant ou crédit refusé) ;Par votre créancier hypothécaire (assurez-vous de lui transmettre une copie de votre compte de taxes) ;Par le site Internet de votre institution financière (assurez-vous de bien inscrire votre numéro de dossier (matricule) sans le « F »).
2^e versement = mercredi 3 juin 2020	
3^e versement = mercredi 2 sept. 2020	

Quel que soit le mode de paiement utilisé pour acquitter le compte, il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le paiement parvienne à la Ville au plus tard à la date d'échéance, et ce, afin d'éviter de payer des intérêts (ces derniers sont fixés à 15 % par année).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service aux citoyens au 450 658-1066.

SOMMAIRE DU BUDGET 2020

SOMMAIRE DU BUDGET 2020

	2020	2019	Écart	Écart %
Revenus				
Taxes	15 649 000 \$	14 921 705 \$	727 295 \$	4.87 %
Paiement tenant lieu de taxes	120 177 \$	111 785 \$	8 392 \$	7.51 %
Autres revenus de sources locales	3 334 345 \$	2 250 526 \$	1 083 819 \$	48.16 %
Transferts	66 590 \$	90 172 \$	(23 582) \$	-26.15 %
Total des revenus	19 170 112 \$	17 374 188 \$	1 795 924 \$	10.34 %
Dépenses opérations				
Administration générale	2 963 262 \$	2 510 526 \$	452 736 \$	18.03 %
Sécurité publique	3 205 292 \$	3 072 438 \$	132 854 \$	4.32 %
Transport	3 806 984 \$	3 397 769 \$	409 215 \$	12.04 %
Hygiène du milieu	2 793 327 \$	2 607 513 \$	185 814 \$	7.13 %
Aménagement, urbanisme et développement	984 397 \$	991 875 \$	(7 478) \$	-0.75 %
Loisirs et culture	1 298 679 \$	1 118 096 \$	180 583 \$	16.15 %
Frais de financement	642 411 \$	662 381 \$	(19 970) \$	-3.01 %
Total dépenses opérations	15 694 352 \$	14 360 598 \$	1 333 754 \$	9.29 %
Remboursement capital dette	1 990 289 \$	2 129 591 \$	(139 302) \$	-6.54 %
Immobilisation – revenus fonctionnement	1 306 048 \$	845 275 \$	460 773 \$	54.51 %
Surplus (déficit) avant affectations	179 423 \$	38 724 \$	140 699 \$	363.34 %
Affectations				
Affectations provenant appropriation surplus	(138 039) \$	(125 276) \$	(12 763) \$	10.19 %
Remboursement fonds de roulement	317 462 \$	164 000 \$	153 462 \$	93.57 %
Total des dépenses et affectations	19 170 112 \$	17 374 188 \$	1 795 924 \$	10.34 %
Budget équilibré	- \$	- \$	- \$	

